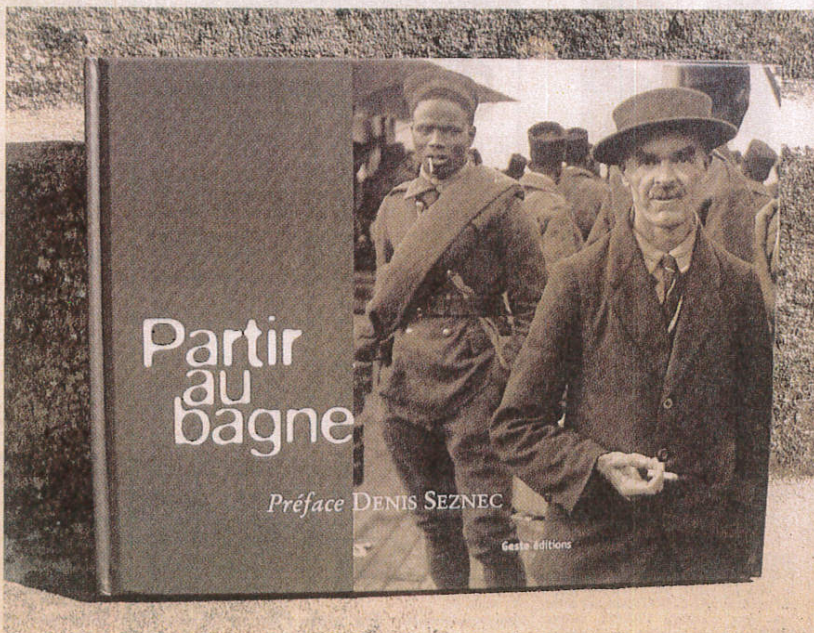


Document

Un ouvrage consacré au bagne de Cayenne, et au pénitencier de Saint-Martin paraît ces jours-ci. Intitulé *Partir au bagne*, il retrace le parcours et le quotidien des 70000 bagnards qui quittèrent l'île de Ré pour la Guyane. Plus de 200 documents illustrent ce livre, la plupart proviennent des collections du musée Ernest Cognacq.

Aller simple pour l'enfer



Le lancement de l'ouvrage a eu lieu à Saint-Martin en présence de Denis Seznec (tenant le micro), de David Canard (à droite) et de plusieurs élus : Georgine Lafontaine, Léon Gendre, Paul Neveu et Jacques Boucard. Les Amis du musée étaient également présents, entourant les auteurs, ainsi que les représentants de Geste Editions. Photo YW

Il n'y a aujourd'hui plus aucun bagnard survivant, pour témoigner du cauchemar inventé par la France pour se débarrasser de ses parias. Le dernier bagnard libéré est mort à Cayenne en 1996. Mais un ouvrage à paraître ces jours-ci se propose d'explorer ce sombre passé.

"Ce projet est né en 2002, après l'exposition *Images et paroles du bagne organisée au musée de Saint-Martin*" explique David Canard, qui a dirigé la rédaction de l'ouvrage. Une exposition richement illustrée, grâce aux nombreuses collections que possède le musée Ernest Cognacq sur ce thème. "Nous avions tellement travaillé que j'avais trouvé dommage que tout cela passe à la trappe une fois l'exposition terminée" poursuit-il. Passionné par ce sujet il ajoute: "C'était une histoire taboue dans l'île de Ré et dans tout le pays."

Un tabou historique

Cet ouvrage collectif est le fruit de trois ans de travail. Le projet a été rendu possible grâce au soutien de l'Association des amis du musée Ernest Cognacq à qui le projet avait été pré-

senté en octobre 2003. "Au départ, j'avais eu l'idée d'un petit fascicule vendu au musée. Puis Geste Editions s'est penché sur le projet et nous a suivis" précise David Canard. Les droits d'auteur de l'ouvrage seront d'ailleurs reversés à l'association. Denis Seznec, petit-fils du célèbre bagnard Guillaume Seznec, gracié par De Gaulle, a rédigé la préface de l'ouvrage. Lors du lancement du livre il a rappelé que son grand-père était "parti le 7 avril 1927 de Saint-Martin." Celui qui se bat pour réhabiliter la mémoire de son aïeul attend une échéance importante courant 2006. "Les 43 magistrats de la Haute chambre criminelle vont se prononcer, pour décharger la mémoire du mort, ce sera une première en France" a-t-il précisé. Quant à l'ouvrage, Denis Seznec se réjouit de voir paraître un "livre sobre, pas accrocheur, mais sérieux."

Partir au bagne est un ouvrage richement illustré de citations de bagnards, articles de journaux, textes, dessins, photographies et cartes postales anciennes, servis par une mise en page très claire et très agréable. Ce livre permet aussi de valori-

ser le patrimoine du musée concernant le bagne, puisque de nombreux documents font partie des collections conservées à Saint-Martin. ■ Yann Werdefroy

Partir au bagne, Geste Editions
138 pages, 30 €

Les auteurs :
David Canard (salarié de l'association des Amis du musée Ernest Cognacq)
Yvonne Berriau (présidente de l'association des Amis des fortifications de Saint-Martin)

Jeanne Bernard-Grit (archives départementales de Charente-Maritime, anciennement conservateur au musée Ernest Cognacq)

Jean-Marie Digout (avocat au barreau de La Rochelle, passionné par l'histoire du bagne et auteur de deux bandes-dessinées sur ce thème)

Eric Fougère (historien et professeur de lettres, auteur d'ouvrages sur le bagne)

Jean Letanoux (actuel directeur de la Maison centrale de Saint-Martin)

Denis Seznec (petit-fils de Guillaume Seznec)

David Canard dédicacera le 28 octobre à la presse de Saint-Martin (10h-13h).



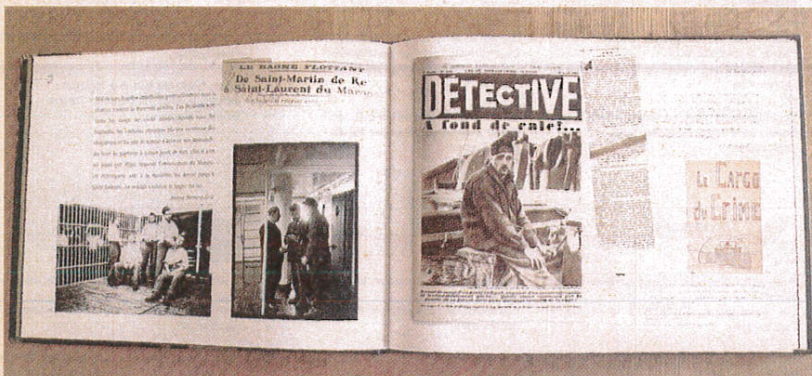
Le Martinière, bateau prison, à l'ancre dans le Pertuis Breton (collection Musée Ernest Cognacq). Photo D.R.

À propos du bagne

Sur les 70000 bagnards partis de Saint-Martin pour la Guyane entre 1875 et 1938, seuls 2 % sont rentrés en métropole. Le dernier départ pour Cayenne a eu lieu le 22 novembre 1938. Le bagne avait pour vocation de réhabiliter les individus dangereux, mais au final il permettait surtout à la société française de l'époque de se débarrasser de ceux qu'elle ne voulait pas voir.

Trois catégories de bagnards existaient, et étaient traitées différemment: les transportés étaient des condamnés, jugés en Assises pour des crimes. S'ils écopaient de 8 ans ou plus, ils étaient alors envoyés à perpétuité en Guyane. Les déportés politiques faisaient également partie de ceux qui partaient pour l'enfer guyanais, le plus célèbre d'entre eux est le Capitaine Dreyfus. Enfin les relégués étaient en général de petits voleurs récidivistes, condamnés à plusieurs reprises pour de menus larcins. Ils étaient envoyés au bagne à perpétuité.

En 1938, les derniers libérés furent laissés à leur sort, les derniers rapatriés ne purent rentrer en France qu'en août 1953. L'Armée du Salut a beaucoup œuvré pour les bagnards libérés et livrés à eux-mêmes. Charles Péan, enterré aux Portes-en-Ré, était membre de l'Armée du Salut. Il a joué un rôle important dans le rapatriement des bagnards et était parti enquêter sur le bagne dès 1928.



Partir au bagne contient de très nombreux documents rares ou inédits. Photo YW.